



## Le Gouvernement doit s'inspirer des recommandations de RTE pour écrire un futur électrique bas carbone équilibré, résilient et compétitif

A l'heure de la panique face à la première grande frayeur énergétique de l'ère verte annonciatrice d'un avenir énergétique fait de risques de chocs, de pénuries et de flambées des prix, les décideurs politiques semblent prendre conscience des risques de vulnérabilité et de volatilité d'un système électrique trop déséquilibré.

La Présidente de la Commission européenne semble elle aussi en avoir pris conscience en défendant, à l'issue du dernier sommet européen, la nécessité d'un mix électrique européen reposant en même temps sur le nucléaire, une « *source stable* » d'électricité et sur les énergies renouvelables souveraines dites « *homegrown* ». Pour la CFE Énergies, cette prise de conscience doit maintenant se traduire dans la taxonomie européenne.

C'est à ce pragmatisme électrique que la CFE Énergies appelle maintenant le Gouvernement. Puisque la Cour des Comptes jugeait qu'une « *analyse complète du mix électrique à l'horizon 2050* » était nécessaire pour décider de la feuille de route électrique de la France, l'expertise des équipes de RTE, gestionnaire du système électrique du pays, apporte aujourd'hui au Gouvernement un éclairage important pour écrire le futur électrique du pays.

Cette expertise fondée sur des fondamentaux techniques et économiques est d'autant plus indispensable à des choix éclairés que l'électricité est un bien aussi essentiel que spécifique par son caractère systémique, et que la sécurité d'alimentation électrique comme la compétitivité des prix de l'électricité sont plus que jamais au cœur des priorités de la décision publique.

La CFE Énergies accueille donc favorablement les conclusions des travaux prospectifs de RTE, ce d'autant plus qu'ils ont reposé sur une concertation de deux ans à laquelle elle a été associée comme toutes les parties prenantes, contrairement à d'autres visions prospectives militantes.

A quelques encâblures d'une COP 26 qui s'annonce cruciale pour l'avenir climatique de l'humanité, la CFE Énergies salue l'analyse en profondeur réalisée par les équipes de RTE qui reconnaissent la priorité devant être donnée à la décarbonation par l'électrification et à la réindustrialisation, ces priorités aboutissant à une croissance de la demande d'électricité « *réduisant l'empreinte carbone de la France* ».

La CFE Énergies retient également des enseignements des travaux de RTE que l'option la plus pertinente, tant économiquement, électriquement que climatiquement, repose sur le développement conjoint des énergies renouvelables (EnR) et de nouveaux réacteurs nucléaires en parallèle de la « *prolongation des réacteurs nucléaires existants dans une*



*logique de maximisation de la production bas-carbone* ». Elle salue tout autant l'appel de RTE à la création d'un « système hydrogène bas-carbone », qui devra néanmoins tenir compte des contraintes sur les ressources en eau.

Outre qu'un scénario déséquilibré à « *très hautes parts d'EnR* » implique des « *paris technologiques lourds* » et donc incertains pour être au rendez-vous de la neutralité carbone, la CFE Énergies souligne la « stratégie antisociale et anti-souveraine » d'équipements low cost que ce scénario déséquilibré suppose comme les limites à la baisse du coût des EnR que vient de mettre en avant Cap Gemini dans une étude récente. Au contraire, la CFE Énergies considère que la résilience d'un système électrique décarboné et décarbonant impose de préserver les capacités pilotables de production électrique, qu'elles soient nucléaires, hydroélectriques ou thermiques... et donc, comme RTE, qu'un mix électrique équilibré est gage de résilience électrique et d'efficacité économique.

Pour autant, la CFE Énergies demande à RTE de compléter dès que possible ses travaux d'une analyse approfondie sur les emplois associés, en quantité, en qualité, en durabilité et en localisation. Cette analyse est la condition pour sortir des effets d'annonce sans assise objective et sans lendemain qui ont émaillé les discours autour de la loi pour la transition écologique et la croissance verte (LTECV) de 2015 et du Clean Energy Package européen de 2018, et que certains continuent d'utiliser sans vergogne.

Puisque RTE a éclairé le chemin vers un futur électrique français bas carbone, équilibré, compétitif et résilient en 2050, la CFE Énergies appelle le Gouvernement à se mettre dès maintenant en route vers ce futur. Si le Gouvernement est sincère dans sa volonté de mettre la France sur la voie de la neutralité carbone, cela suppose d'engager dès à présent de véritables programmes industriels bas carbone, de revoir la programmation énergétique en mettant fin à la fermeture anticipée et politisée des réacteurs nucléaires existants, et de décider sans plus tarder la construction de nouvelles capacités nucléaires.

De même, c'est en structurant de véritables filières industrielles d'énergies renouvelables que le Gouvernement fera le choix d'une transition électrique pourvoyeuse d'emplois durables et qualifiés pour les Français, et garantira des chaînes de sous-traitance et d'approvisionnements aussi responsables que souveraines. Les objectifs de responsabilité sociale et environnementale comme de souveraineté stratégique s'accordent en effet pour restreindre l'importation d'équipements fabriqués hors d'Europe et susceptibles de recourir à la main d'œuvre forcée.

Comme le dit RTE, il y a bel et bien « *urgence à se mobiliser* ».

**Contact presse** : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com